



OEIL

EVOLUTION DES PAYSAGES EN PROVINCE SUD

*Commune du
Mont-Dore*



Observatoire de l'environnement
Province Sud • Nouvelle-Calédonie

SOMMAIRE

1. Présentation de la commune	4
a. Démographie et habitat	4
b. Géographie et gestion des milieux naturels.....	5
c. Contexte socio-économique et agricole	7
2. Description de l'occupation des sols	8
a. Etat des lieux 2010	8
b. Evolution 1998-2010.....	9
3. Indicateur d'artificialisation des espaces	10
a. Etat des lieux 2010	10
b. Evolution 1998-2010.....	12
c. Dynamiques d'évolution des milieux.....	13
4. Synthèse comparative	14
a. Artificialisation et typologie des communes.....	14
b. Cartogramme de synthèse	16
Conclusion.....	17

TABLE DES CARTES

<i>Carte 1 : Aménagements et activités humaines en 2012</i>	<i>5</i>
<i>Carte 2 : Zones d'intérêt écologique</i>	<i>6</i>
<i>Carte 3 : Zones règlementées d'un point de vue environnemental.....</i>	<i>7</i>
<i>Carte 4 : Occupation du sol en 2010</i>	<i>9</i>
<i>Carte 5 : Niveau d'artificialisation des espaces en 2010.....</i>	<i>12</i>
<i>Carte 6 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010.....</i>	<i>14</i>
<i>Carte 6 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010.....</i>	<i>17</i>

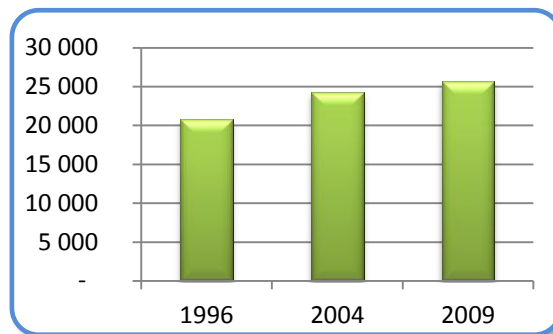
TABLE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 1 : Evolution de la population (source : ISEE).....</i>	<i>4</i>
<i>Graphique 2 : Répartition foncière en 2012 (source : ADRAF).....</i>	<i>4</i>
<i>Graphique 3: Répartition communale des types de paysages en 2010.....</i>	<i>8</i>
<i>Graphique 4 : Evolution moyenne des différents paysages communaux entre 1998 et 2010..</i>	<i>10</i>
<i>Graphique 5 : Niveau d'artificialisation des paysages communaux en 2010</i>	<i>11</i>
<i>Graphique 6 : Evolution moyenne de l'artificialisation des paysages communaux entre 1998 et 2010</i>	<i>12</i>
<i>Graphique 7 : Evolution réelle de l'artificialisation des espaces communaux entre 1998 et 2010</i>	<i>13</i>

1. Présentation de la commune

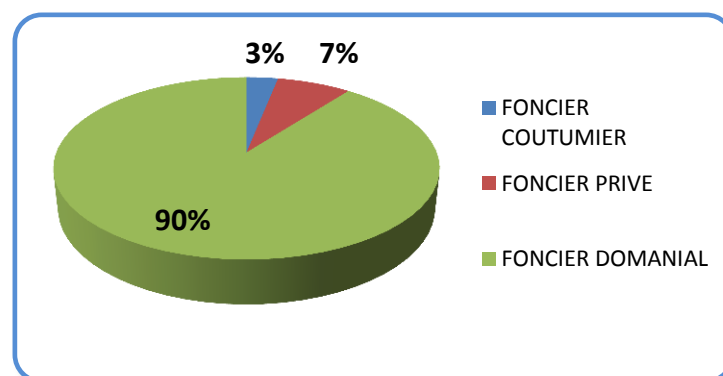
a. Démographie et habitat

La commune du Mont-Dore a une surface de 635 km² pour une population de 25 683 habitants (recensement ISEE 2009). C'est la deuxième commune la plus peuplée de la province Sud. Cependant, l'habitat est concentré sur quelques zones périurbaines, et la densité démographique communale n'est donc pas très élevée (40,4 hab./km²). Contrairement aux autres communes périurbaines (Païta et Dumbéa) la commune du Mont-Dore n'a pas connu de taux de croissance démographique élevé ces dernières années (1,8 % seulement par an entre 1996 et 2009).



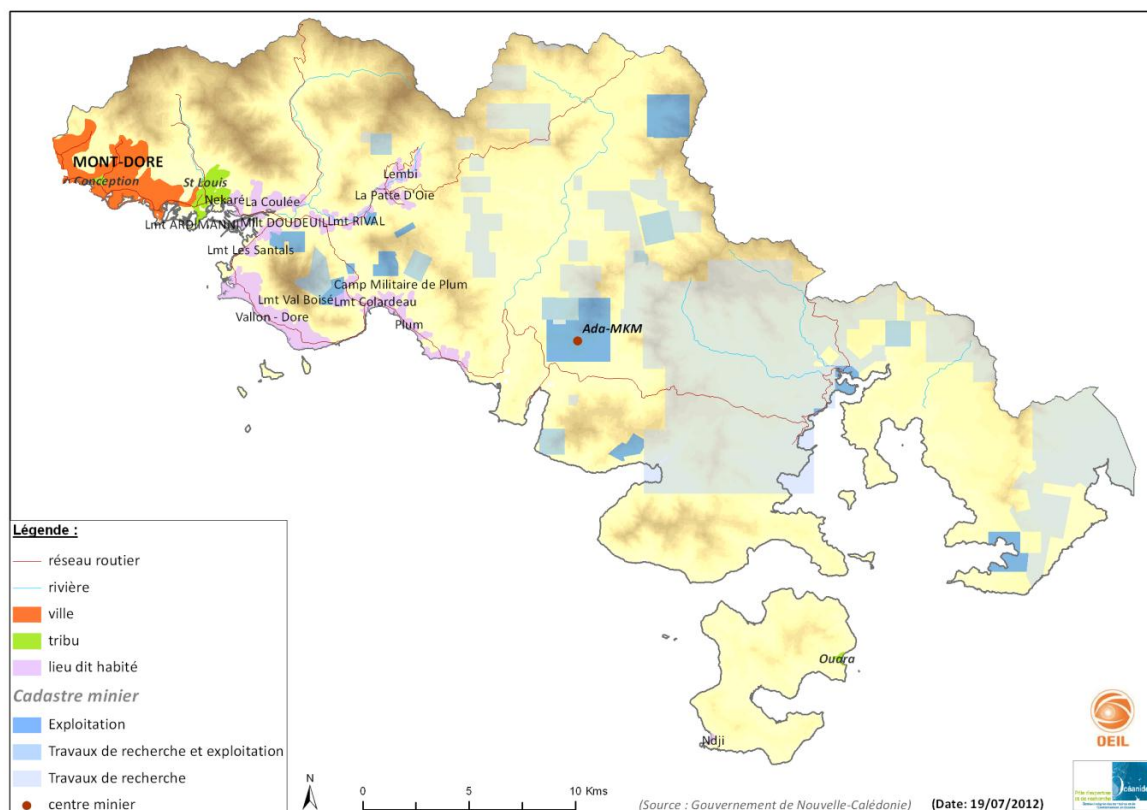
Graphique 1 : Evolution de la population (source : ISEE)

Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, le foncier est essentiellement constitué de terrains domaniaux, qui constituent la zone du Grand Sud.



Graphique 2 : Répartition foncière en 2012 (source : ADRAF)

Les zones d'habitat sont réparties sur une zone urbaine, de Yahoué à Robinson, le long de la Route du Sud, et plusieurs lieux-dits le long du littoral et de la route, jusqu'à Plum. On compte trois tribus sur la commune, situées en zone périurbaine (Conception et Saint-Louis) et Ouara sur l'Île Ouen. Les zones minières sont situées plutôt dans les zones montagneuses à l'Est et au Sud de la commune, avec notamment la présence d'un centre minier.



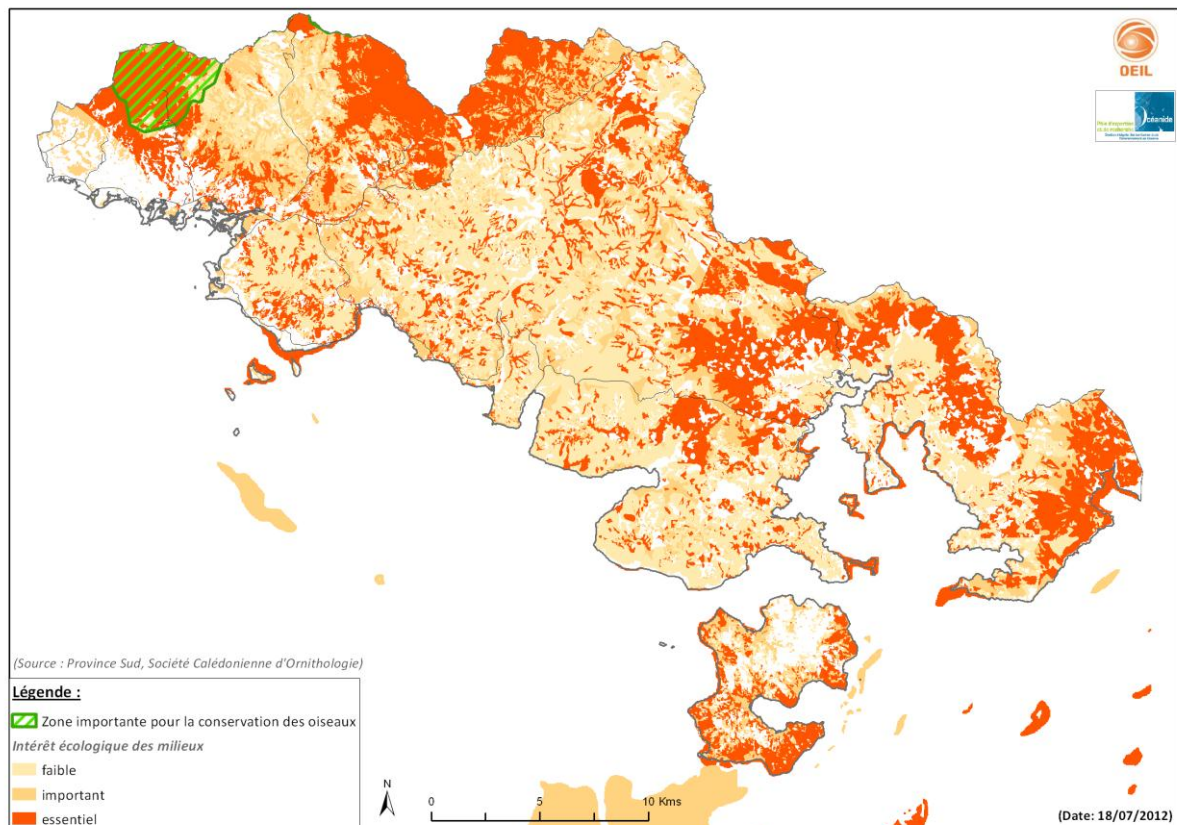
Carte 1 : Aménagements et activités humaines en 2012

b. Géographie et gestion des milieux naturels

La pluviométrie est relativement faible du côté Ouest et Nord de la commune en saison sèche par rapport aux autres communes, ce qui impactent les milieux naturels, notamment dans les plaines.

Selon la Direction de l'Environnement de la province Sud, les milieux naturels remarquables sont plus réduits que sur la plupart des communes mais constituent tout de même 33 % de la surface communale. La seule zone d'intérêt ornithologique recensée par la

Société Calédonienne d'Ornithologie est la forêt de la Thy, qui ne représente que 2% de la surface communale. et 26% en zone d'intérêt ornithologique selon la Société Calédonienne d'Ornithologie. Sur la carte suivante on peut voir que ces milieux à fort intérêt écologique sont principalement situés à l'écart du littoral et dans les zones montagneuses, avec des zones refuges forestières dans les talwegs, à l'Est de la commune, là où l'activité minière est moins importante.

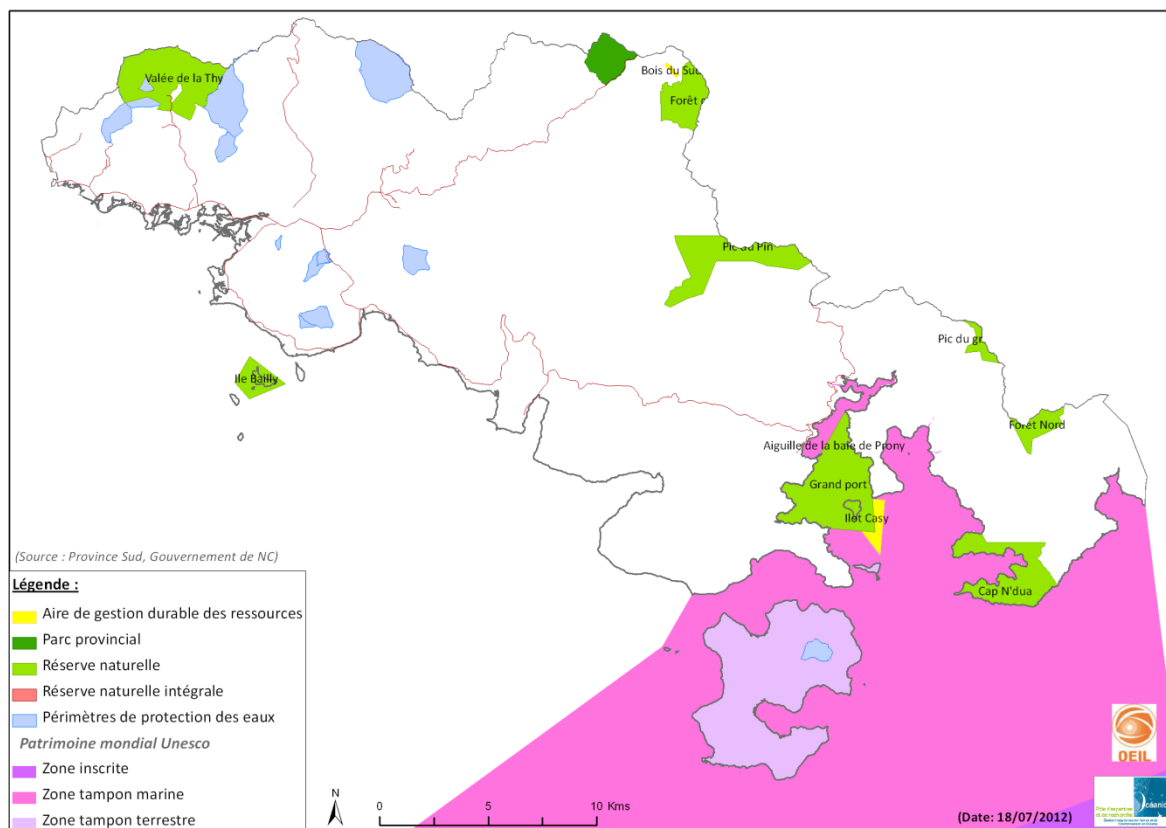


Carte 2 : Zones d'intérêt écologique

La commune du Mont-Dore est la plus concernée par l'activité minière à l'échelle provinciale (6% soumise à des activités d'exploitation et 25% à l'exploration). Les impacts de l'activité minière sont très présents et visibles sur l'ensemble de la commune. Les zones réglementées d'un point de vue environnemental sont assez réduites (4% de la surface en périmètres de protection des eaux et 11% en réserves naturelles), et parfois situées à proximité des zones d'activités minières, voire sur des concessions.

Sur la carte suivante, on note que les zones concentrant les périmètres de protection des eaux se trouvent en amont des zones habitées, notamment au nord, sur les contreforts de la

Montagne des Sources. Cependant, ceux-ci n'impliquent pas forcément une réglementation stricte d'un point de vue environnemental¹.



Carte 3 : Zones réglementées d'un point de vue environnemental

c. Contexte socio-économique et agricole

Le secteur d'emploi est principalement tourné vers les services (65%), et les activités industrielles (32% contre 25% de moyenne à l'échelle provinciale) notamment grâce aux métiers de la construction. L'activité minière est présente (6% de la surface communale soumise à des activités d'exploitation et 25% à l'exploration) mais ne représente pas beaucoup d'emplois localement. L'emploi agricole est très peu développé par rapport à certaines communes (3 % des emplois, contre plus de 30% sur Sarraméa par ex). Le taux de chômage est bas par rapport aux autres communes (8,7%), et en dessous de la moyenne provinciale (9,6).

Avec 149 exploitations, l'agriculture est axée sur la commercialisation. La part de la population qui travaille en agriculture est faible alors que les surfaces de production en

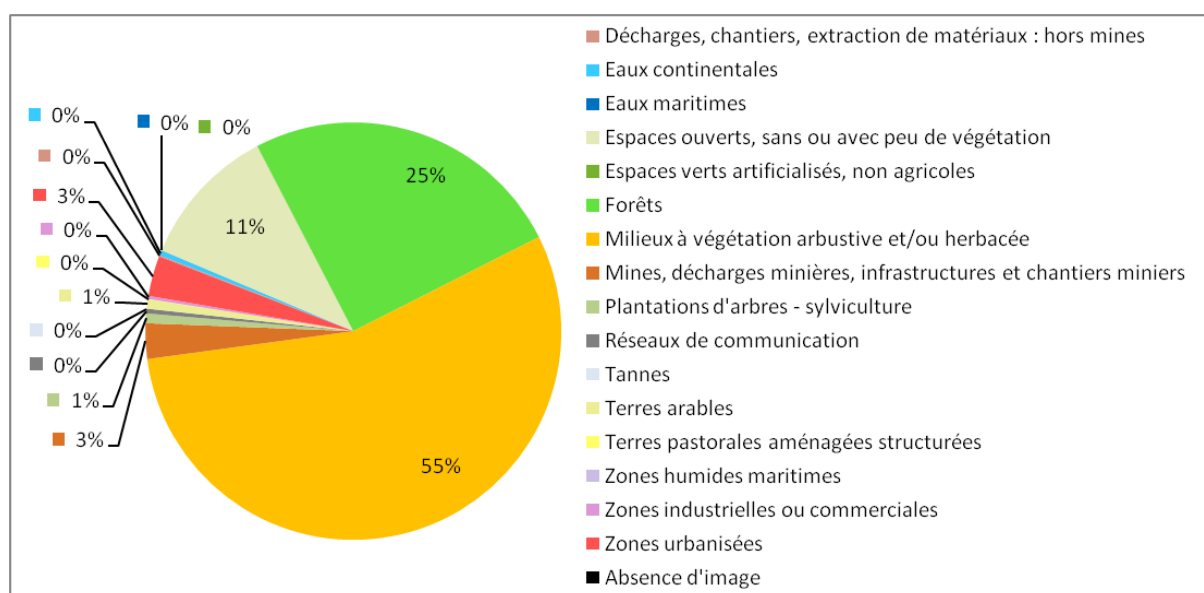
¹ Pour les périmètres de protection des eaux, la protection de l'environnement est un moyen pour préserver la qualité sanitaire de l'eau. Ces périmètres sont donc vastes et pas forcément ciblés sur des zones d'intérêt écologique fort.

arboriculture et maraichage sont importantes. La production végétale est centrée sur le maraichage, l'arboriculture, les tubercules tropicaux. La production animale se concentre majoritairement sur les bovins, et les volailles. L'agriculture est peu intensive, et le paysage agricole peu artificialisé. Cependant la charge en nombre d'épandages et traitements par exploitation est la troisième la plus forte de la province. Les données sont issues du recensement agricole 2004 de l'ISEE.

2. Description de l'occupation des sols

a. Etat des lieux 2010

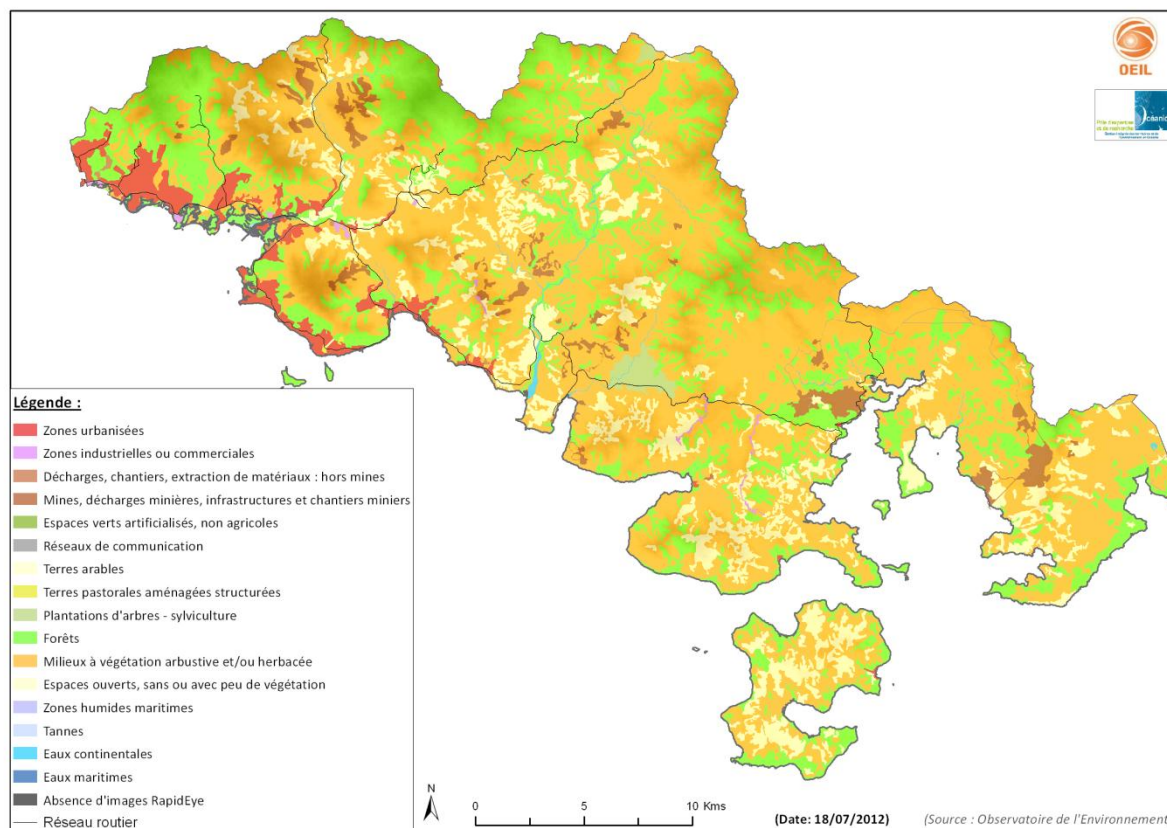
Sur le graphique ci-dessous, on peut voir la répartition des différents types d'espaces sur la commune en 2010. On constate une majorité de milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (55%), d'espace forestiers (25%), et d'espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation (11%).



Graphique 3: Répartition communale des types de paysages en 2010

La carte ci-dessous représente cette occupation des sols en 2010. On note la présence de forêts essentiellement réfugiées sur les reliefs et plutôt dans les fonds de vallées, et des milieux plutôt à végétation rase dans les plaines et sur les crêtes, en raison des impacts humains (mines, agriculture, incendies,...). Les zones agricoles (terres arables et zones pastorales) sont concentrées dans les plaines et majoritairement éloignées des zones urbanisées. On remarque

notamment que les paysages dégradés ne se concentrent pas autour des habitations mais autour des zones minières anciennes et récentes.



Carte 4 : Occupation du sol en 2010

b. Evolution 1998-2010

Le graphique suivant nous indique l'évolution des différents types d'espaces entre 1998 et 2010 en hectares. Concernant les principales évolutions :

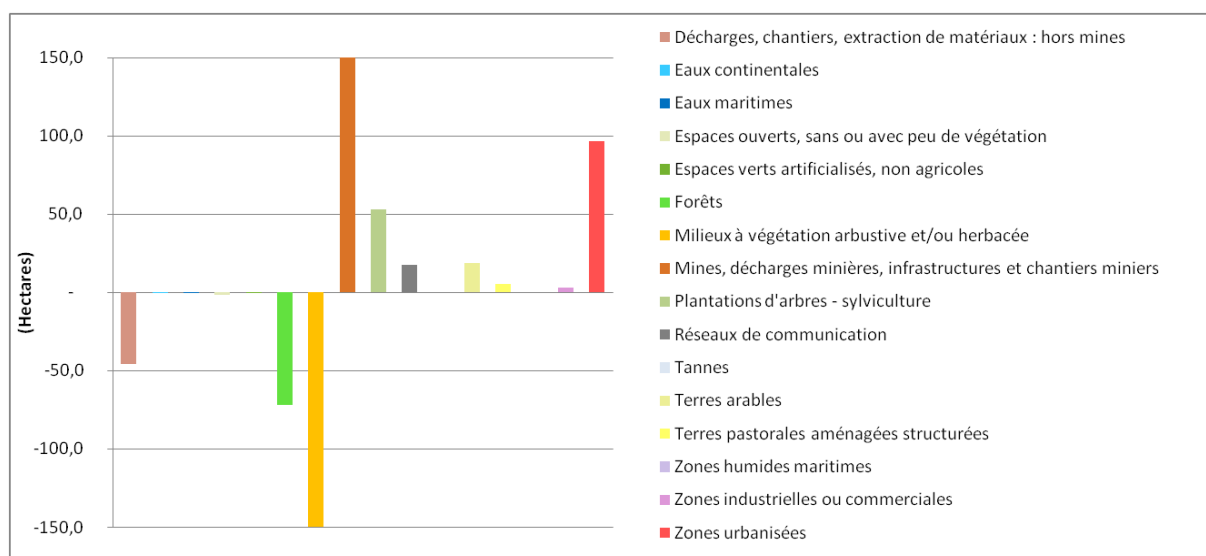
- les mines, chantiers, décharges et infrastructures minières ont très fortement augmenté (150 hectares), surtout au détriment de zones occupées par du maquis de moyenne et basse altitudes mais aussi par des milieux en transition vers la forêt (formations para- et préforestières), avec l'installation de l'usine métallurgique du Sud.

- les espaces de chantiers ont diminué surtout au profit des zones urbaines (presque 100 hectares) et des réseaux de communication, avec l'étalement urbain.

- quelques zones agricoles (terres arables, terres pastorales aménagées structurées, plantations d'arbres) ont pris la place de surfaces occupées en 1998 par de la savane et du

maquis de moyenne et basse altitudes, avec le développement des activités d'agriculture et de sylviculture.

- l'impact de l'immense incendie de la Montagne des Sources en 2005 n'est pas vraiment visible ici car l'incendie avait touché essentiellement des zones de maquis, et celui-ci a reconquis les zones incendiées avant 2010. L'incendie participe tout de même à la diminution des zones de forêt, transformées en maquis en 2010, suite à la reprise végétale sur les zones incendiées.



Graphique 4 : Evolution moyenne des différents paysages communaux entre 1998 et 2010

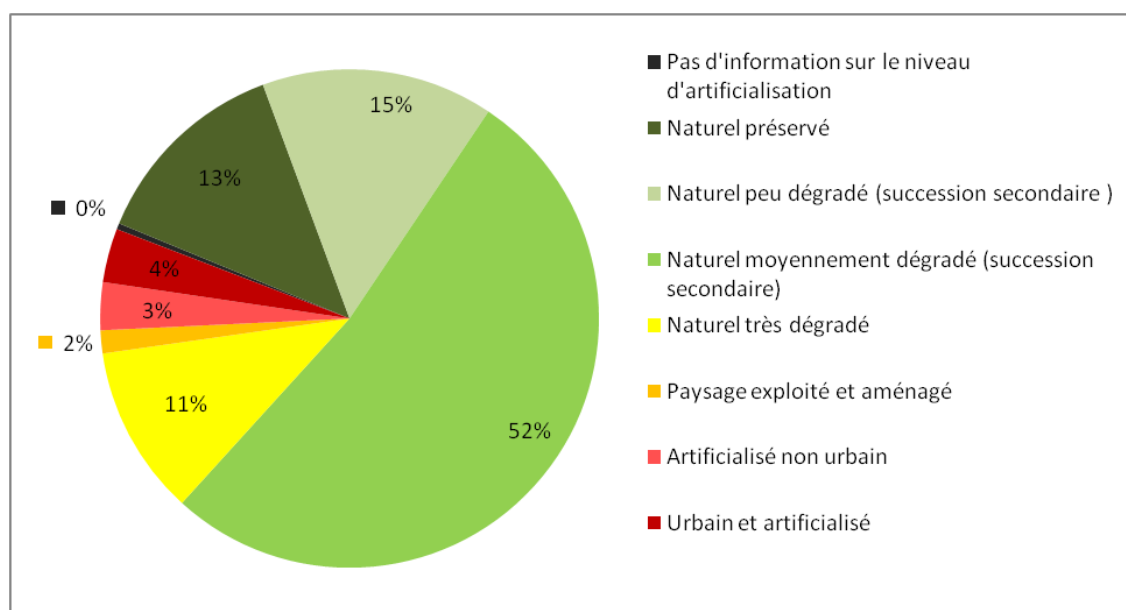
3. Indicateur d'artificialisation des espaces

Un indicateur d'artificialisation des milieux a été construit pour classer les différents espaces selon leur niveau de dégradation ou d'aménagement par les activités humaines. Cet indicateur détermine 7 niveaux d'artificialisation, du très naturel au très urbain.

a. Etat des lieux 2010

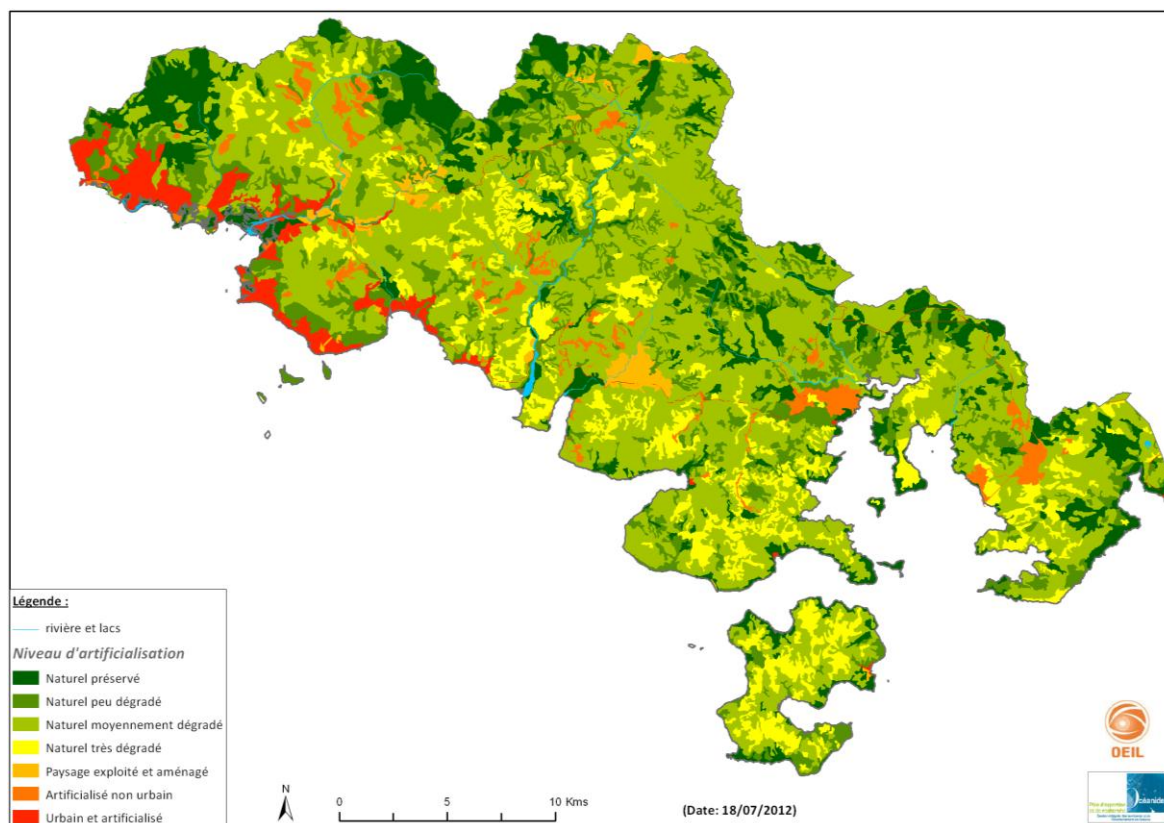
Le graphique suivant indique donc la répartition des espaces en 2010 sur la commune en fonction de leur niveau d'artificialisation. On note une situation caractéristique des communes minières : 52% des milieux naturels sont moyennement et 11% très dégradés (plus fort taux

de la province Sud). 28% des milieux sont bien préservés ou peu dégradés. Les milieux urbains représentent 4% du territoire et les milieux artificiels non urbains (mines), représentent 3%. L'impact des mines anciennes et nouvelles est marqué par des zones encore dégradées et/ou en revégétalisation lente. Enfin, les 2% de paysages exploités et aménagés correspondent aux milieux agricoles.



Graphique 5 : Niveau d'artificialisation des paysages communaux en 2010

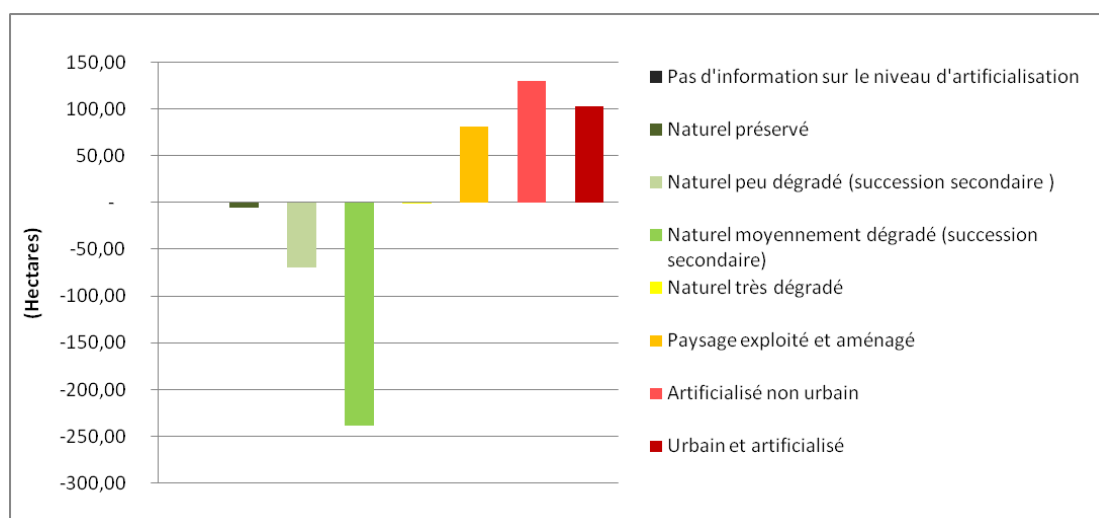
Sur la carte suivante, on note que les milieux très préservés sont cantonnés dans les hauteurs de la chaîne, principalement sur la Montagne des Sources et la vallée de la Thy. La majorité des zones très dégradées se situent sur l'ensemble de la commune, y compris l'île Ouen, autour des zones agricoles et minières (actuelles mais aussi anciennes, la prospection ayant eu lieu sur de nombreuses zones de la commune). Les milieux sont aussi assez dégradés autour des zones urbaines. On remarque que la dégradation des milieux s'étend bien au-delà de l'emplacement de ces zones ce qui permet de visualiser l'impact étendu qu'ont les activités humaines sur les milieux naturels.



Carte 5 : Niveau d'artificialisation des espaces en 2010

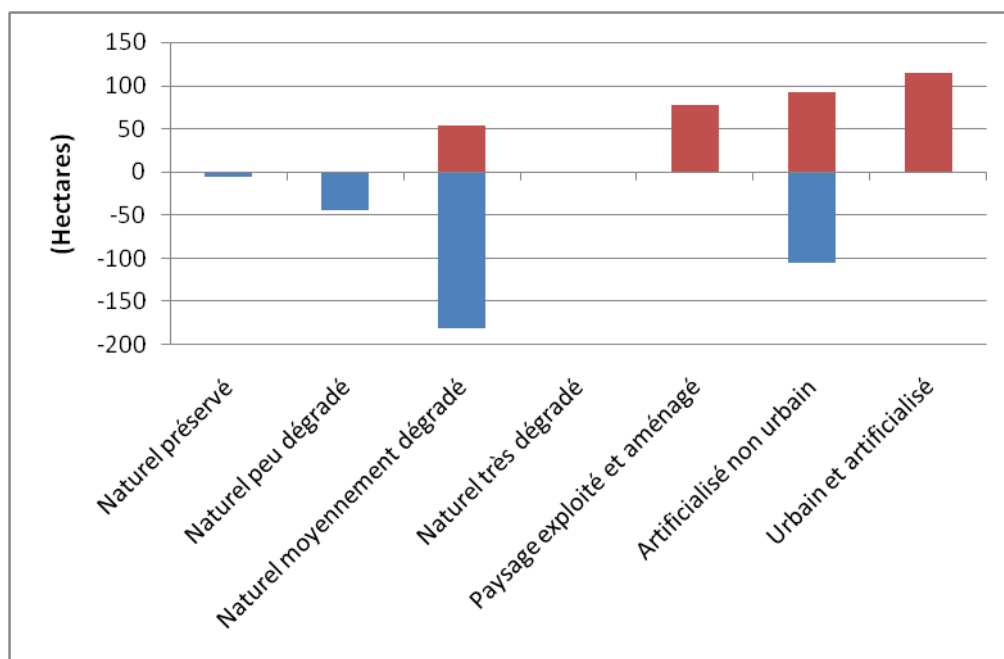
b. Evolution 1998-2010

Le graphique suivante illustre l'évolution globale de cet indicateur dans le temps (entre 1998 et 2010) : on distingue si un type de milieu a augmenté ou diminué en moyenne durant cette période. On peut donc voir que les milieux naturels peu et moyennement dégradés ont fortement diminué au profit des zones artificialisées (mines) et urbanisées, ainsi que des paysages exploités (terres pastorales, arables, et sylviculture).



Graphique 6 : Evolution moyenne de l'artificialisation des paysages communaux entre 1998 et 2010

Le graphique suivant permet d'apporter plus de précisions sur les évolutions des milieux. Il représente l'évolution réelle (positive et négative de chaque type de milieux). Cela permet de constater que certains milieux, comme les paysages artificialisés non urbains ont fortement augmenté à certains endroits mais aussi fortement diminué dans d'autres (les chantiers se transformant en zones urbaines, alors que d'autres apparaissent, et que des espaces miniers s'ouvrent). De même pour les milieux naturels moyennement dégradés qui disparaissent au profit de nouveaux espaces miniers, mais réapparaissent sur d'anciennes mines abandonnées.

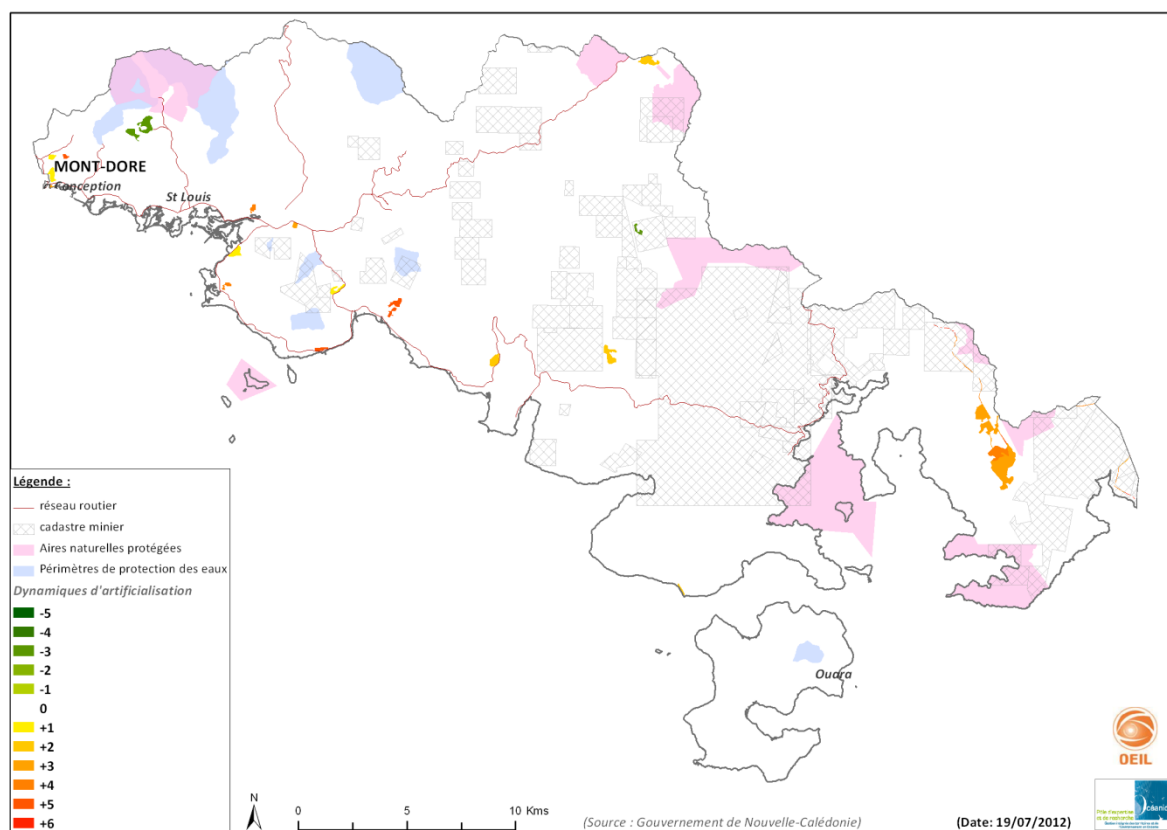


Graphique 7 : Evolution réelle de l'artificialisation des espaces communaux entre 1998 et 2010

c. Dynamiques d'évolution des milieux

La carte suivante permet de localiser les dynamiques d'évolution des milieux. On distingue si un milieu a évolué vers la naturalisation (-) ou l'artificialisation (+), et l'importance de l'évolution selon l'indicateur défini précédemment. Par exemple, une zone correspondant à la couleur « +3 » aura évolué de 3 points vers l'urbanisation (elle pourra être passée de l'indicateur 1 au 4, ou du 3 au 6 par exemple). Cette carte ne définit donc pas les types de milieux mais caractérise seulement leurs évolutions.

On peut noter que les évolutions concernent des petites surfaces, mise à part la zone d'installation de l'usine métallurgique du Sud. On note une évolution vers la naturalisation dans les hauts de Saint-Louis avec la reconquête d'un maquis sur une ancienne mine. L'évolution de l'artificialisation dans les zones réglementées d'un point de vue environnemental est minime.



Carte 6 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010

4. Synthèse comparative

a. Artificialisation et typologie des communes

Le tableau ci-dessous met en perspective les résultats des différentes typologies des communes concernant les domaines socio-économique, agricole et environnemental, avec la moyenne de l'artificialisation (sur une échelle de 1 = naturel, à 7=urbanisé) et le coefficient moyen des évolutions de l'artificialisation. Ce coefficient a été calculé selon le total des évolutions en fonction de leur surface et de leur importance (vers le naturel ou l'artificiel), le tout étant rapporté à la surface communale. Ainsi, deux communes ayant connu des évolutions similaires pourront avoir un coefficient différent si leurs surfaces sont très inégales.

Commune	Environnement	Agriculture	Socio-économique	Moyenne d'artificialisation	Coefficient des évolutions de l'artificialisation
Boulouparis	Intérêt écologique moyen Activité minière	Commercial agro-pastoral	Rural aisé inégalités	2,7	+1,9

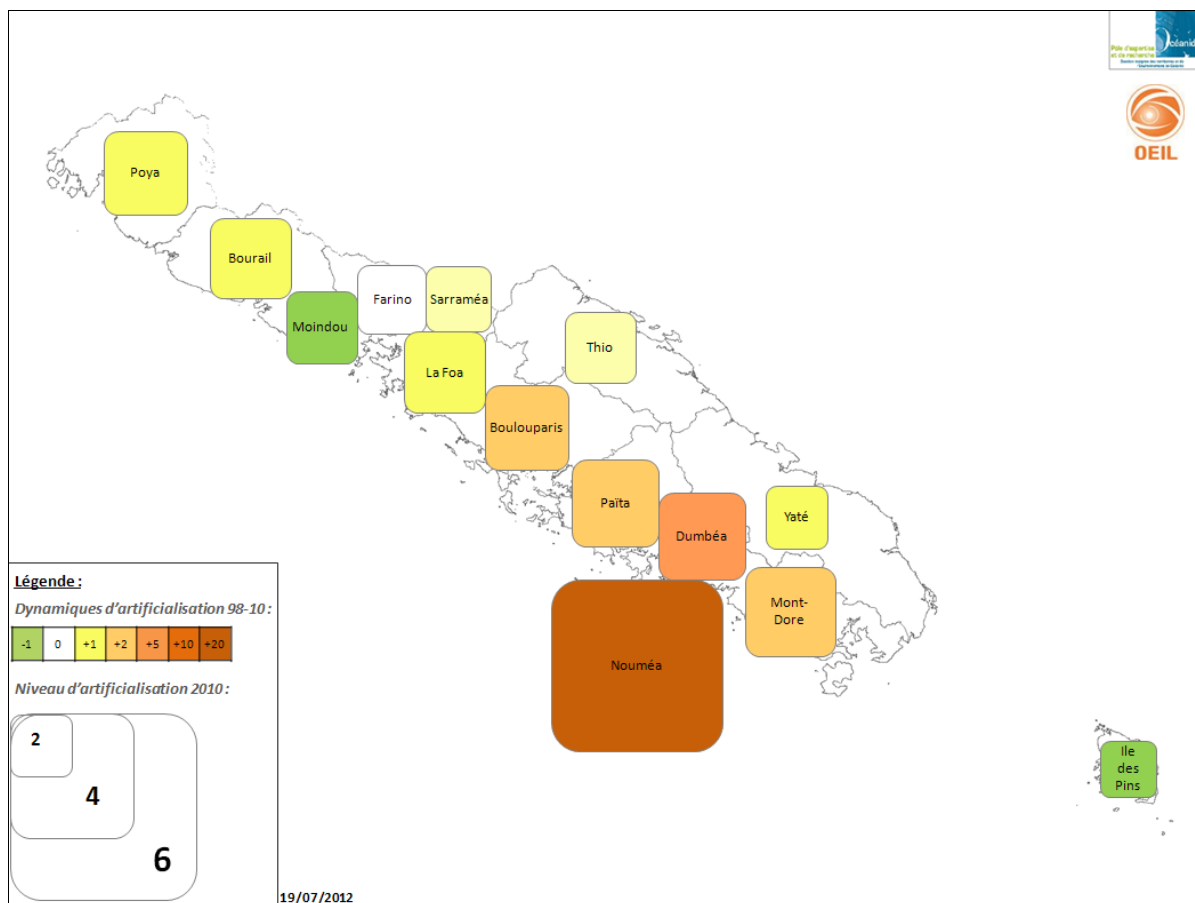
	importante				
Bourail	Intérêt écologique faible Activité minière faible	Commercial agro-pastoral	Rural aisé inégalités	2,6	+1
Dumbéa	Intérêt écologique très fort Activité minière très faible	Commercial intense	Périurbain aisé en croissance	2,8	+7
Farino	Intérêt écologique très fort Aucune activité minière	Commercial agro-pastoral	Rural aisé inégalités	2,2	0
Ile des Pins	Intérêt écologique très fort Aucune activité minière	Commercial traditionnel diversifié	Rural peu aisé	1,8	-1,1
La Foa	Intérêt écologique faible Aucune activité minière	Commercial agro-pastoral	Rural aisé, inégalités	2,6	+1
Moindou	Intérêt écologique fort Aucune activité minière	Commercial agro-pastoral	Rural peu aisé	2,3	-1
Mont-Dore	Intérêt écologique moyen Activité minière importante	Polyculture-élevage, technique	Périurbain aisé en croissance	2,9	+2,1
Nouméa	Intérêt écologique faible Aucune activité minière (hors usine)	Polyculture-élevage technique	Urbain très aisé, inégalités	5,5	+20,7
Païta	Intérêt écologique moyen Activité minière	Commercial intense	Périurbain aisé en croissance	2,8	+2,3

	faible				
Poya Sud	Intérêt écologique moyen Activité minière faible	Polyculture-élevage diversifié	Rural peu aisé	2,7	+0,8
Sarraméa	Intérêt écologique très fort Activité minière très faible	Commercial agro-pastoral	Rural peu aisé	2,1	+0,1
Thio	Intérêt écologique très fort Activité minière importante	Commercial agro-pastoral	Rural peu aisé	2,3	+0,2
Yaté	Intérêt écologique très fort Activité minière importante	Polyculture-élevage traditionnel, diversifié, et/ou technique	Rural peu aisé	2	+0,5

La commune du Mont-Dore est caractérisé par une importante activité dans les différents secteurs : miniers, agricoles, urbains. Le taux d’artificialisation des paysages est important, comme dans les autres communes périurbaines, mais l’évolution des paysages entre 1998 et 2010 reste modérée et semblable à celle rencontrée à Païta, loin derrière Dumbéa.

b. Cartogramme de synthèse

La carte ci-dessous illustre les données du tableau précédent : à la fois la moyenne d’artificialisation par commune (taille du carré de chaque commune), et la dynamique d’évolution entre 1998 et 2010 à l’échelle provinciale (couleur de carré de chaque commune selon le coefficient défini ci-dessus). On note que le Mont-Dore bénéficie de l’attraction du Grand Nouméa, mais de manière relativement moins importante que Dumbéa.



Carte 7 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010

Conclusion

Le mode d'occupation des sols du Mont Dore a connu une évolution assez importante depuis 1998, qui tend globalement vers une artificialisation des milieux, avec notamment une augmentation des espaces urbains, miniers et agricoles. Cependant, ces mutations sont concentrées à proximité des espaces déjà assez artificialisés, mise à part pour l'usine métallurgique du Sud, et les impacts sur les milieux naturels préservés sont donc faibles. Les milieux classés ou protégés n'ont pratiquement pas subi d'artificialisations ou de dégradations depuis 1998.